



## Association Romande des Intermédiaires Financiers

Rue de Rive 8 - Case postale 3178 - 1211 Genève 3  
Tél. 022 310 07 35 - Fax 022 310 07 39 - www.arif.ch - e-mail: info@arif.ch  
CHE-101.192.434 TVA

### 19<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du 09 novembre 2017 Procès – verbal

Date : Jeudi, 9 novembre 2017 à 17h00 heures  
Lieu : Hôtel Warwick, 14 rue de Lausanne, Genève  
Présents : **38** membres présents ou représentés

#### Partie publique :

Invités : Pierre Maudet (Conseiller d'Etat, Département de la sécurité et de l'économie)  
Patricia Dan Cavalli et Pierre Micheloud (FER-Genève), Damien Repond et  
Patrick Cattin (BDO SA), Stephan Aepli (Mirabaud & Cie), Fabienne Desportes  
(UBS SA), Daniel S. Martel (Point de Mire), Jean-Louis Jacquinod (Chargé  
d'enquête de l'ARIF).

Excusés : François Longchamp (Président du Conseil d'Etat), Serge Dal Busco  
(Conseiller d'Etat, Département des Finances), David Hiler (Ancien président  
du Conseil d'Etat), Juliette Noto et Patrick Lamon (MPC), Stiliano Ordolli  
(MROS), Mark Branson, Léonard Bôle, Christoph Kluser et Valérie Staehli  
(FINMA), Olivier Jornot (PG, MP Genève), Christian Coquoz (Cour de Justice),  
Mark Brendow, Philippe Haener, Jean-Claude Mathais, Philippe Perles et Jean-  
Marc Schwenter (Membres du Comité de l'ARIF), Jaques Vernet, Olivier  
Etienne, Christophe Piguët et Charles Henry Teicher (Anciens membres du  
Comité et Chargés d'enquêtes de l'ARIF), Michel Hottelier (UniGe), Blaise  
Matthey et Olivier Sandoz (FER-Genève), Edouard Cuendet (Genève Place  
Financière), Christophe Aumeunier (CGI), Jacques Jeannerat (CCIG), Martin  
Neese et Caroline Kindler (Forum des OAR et VQF), Thomas Spahni, Anna  
Senning, Eva Jankowski et Crystel Graf (Polyreg), Rahel Hasler et Didier de  
Montmollin (OAR FSA-FSN), Sabine Kilgus et Paolo Losinger (SRO-  
TREUHAND|SUISSE), Massimo Tognola et Luca Confalonieri (OAD-FCT), Olivia  
Bennaim-Selvi (BSF Law), Mark Barmes (Lenz & Staehelin), Andreas Dekany  
(SWDS Avocats), Carlo Lombardini et Olivier Wehrli (Etude PTAN), Adrienne  
Salina (Vaudoise Assurances), Arnaud Beuret (Bratschi Wiederkehr & Buob),  
Natacha Polli et Georges Zecchin (PAZ Consultants SA), Gilbert Pfaeffli  
(Hinduja Bank), Marcel Naef (CA Indosuez (Switzerland) SA), Daniel  
Altschuler (consultant indépendant), Thierry Oppikofer (Plurality Presse SA).

Président : Julien Blanc, Président du Comité  
Procès-verbal : Norberto Birchler, Directeur

Le président ouvre l'assemblée à 17h05. Il rappelle que celle-ci a été régulièrement convoquée par lettre du 18 octobre 2017 adressée à tous les membres, et par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) le 18 octobre 2017, soit 10 jours au moins avant sa tenue, conformément aux Statuts. L'ordre du jour de cette assemblée n'a pas été modifié depuis son envoi.

Un grand nombre de membres et d'invités ont excusé leur absence. Le président renonce à en donner la liste exhaustive, salue et remercie les membres et invités présents. Il signale que le nombre réduit de participants peut aussi s'expliquer par le fait que la CCIG organise ce soir son Evènement économique annuel.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 3 novembre 2016**

Le président rappelle que le procès-verbal de cette assemblée a été publié sur le site Internet de l'ARIF. Il est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport d'activité du Comité**

Le Président fait un bref rappel des activités, l'essentiel ayant été publié dans le Rapport annuel disponible sur le site Internet de l'ARIF. Ce rapport synthétise les activités de l'ensemble des Commissions, du Bureau et du Comité, durant l'exercice 2016-2017. La charge de travail était particulièrement importante cette année, du fait que l'ARIF a participé intensivement au processus de consultation sur les projets LSFIn/LEFin, et se prépare depuis deux ans à la mise en œuvre de cette législation. Une fois que le texte légal sera définitivement arrêté, l'ARIF adaptera ses statuts et son organisation pour répondre aux exigences de la loi. Elle s'efforcera de participer autant que possible au processus d'élaboration des ordonnances d'application, et présentera une demande d'agrément en tant qu'Organisme de Surveillance (OS), seule ou avec ses homologues OARs intéressés. En outre, l'ARIF est souvent appelée à se déterminer lors de consultation en relation avec des modifications réglementaires concernant la place financière.

### **3. Présentation des comptes**

Andreas Fabjan, président de la commission de gestion, rappelle aux membres présents que les comptes de l'ARIF pour l'exercice 2016-2017 figurent dans le rapport annuel. Il fait un bref commentaire sur ces derniers, en détaillant quelques charges et revenus. Il fait remarquer que l'exercice se solde par un excédent de recettes de CHF 112'787.-. Cette recette extraordinaire est liée à une amende extraordinaire infligée à un membre. En outre ce résultat est également dû aux efforts entrepris pour contenir ou réduire les coûts.

### **4. Rapports des réviseurs**

M. Patrick Cattin, réviseur responsable de BDO SA, donne lecture du rapport concernant la révision statutaire des comptes.

### **5. Approbation du rapport et décharge au Comité**

Il n'y a pas de questions concernant les points précédents. Le président fait voter l'approbation et la décharge au Comité.

L'Assemblée générale approuve les comptes et donne décharge au Comité, à l'unanimité.

### **6. Elections statutaires**

#### Membres du Comité

Pour quatre membres du Comité le mandat arrive à échéance. Il s'agit de :

- M. Guy Châtelain (élection pour un 5<sup>ème</sup> mandat)
- M. Philippe Perles (élection pour un 6<sup>ème</sup> mandat)
- M. Jean-Marc Schwenter (élection pour un 5<sup>ème</sup> mandat)
- M. Raphaël Treuillaud (élection pour un 7<sup>ème</sup> mandat)

Ils se représentent. Comme le nombre de candidats est égal à celui des postes à pourvoir, l'élection est tacite conformément à l'art 7, al 2 du Règlement sur les élections.

Julien Blanc informe que M. Gaudéric Massot a démissionné en fin d'exercice passé et que MM. Walter Stresemann et Christian Thury n'ont pas souhaité renouveler leur mandat. Il les remercie chaleureusement pour le travail considérable accompli au sein du Comité et des Commissions de l'ARIF, ainsi que pour leur fidélité après plus de 18 ans de bons et loyaux services.

### **7. Divers**

N. Birchler demande la parole et procède à la *laudatio* des deux membres sortants du Comité.

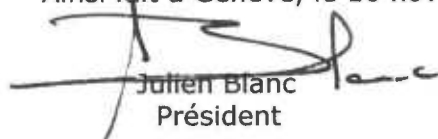
Avant de clore l'assemblée, Julien Blanc remercie le Comité, le Directeur et le Secrétariat de l'ARIF pour leur travail, notamment pour leur engagement dans les tâches opérationnelles et courantes de l'Association.

L'assemblée est levée à 17h30.

Elle est suivie d'une intervention très appréciée de Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, Président du Département de la Sécurité et de l'Economie de la République et Canton de Genève. Les participants sont ensuite conviés à un apéritif.

L'AG 2017 se tiendra le 15 novembre 2018.

Ainsi fait à Genève, le 10 novembre 2017.



Julien Blanc  
Président



Norberto Birchler  
Directeur